

CONCERNE : les clubs du 92
OBJET : Championnat KATA – Individuel
MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS
Championnat KATA – Equipe
Seniors / Cadets-Juniors (Jeunes) / Benjamins – Minimes (Avenir)
Masculins / Féminins

SAMEDI 28 JANVIER 2012
Gymnase du Parc - Avenue du Parc
92260 Fontenay aux Roses

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue - Au plus tard le 13 janvier 2012

Confirmation et contrôle des inscriptions

- **Seniors (1993 et avant) individuels et équipes**
masculins – féminins
contrôle 8h30 – clôture 9h
- **Cadets (1996-1997) individuels et équipes**
masculins - féminins
contrôle 8h45 – clôture 9h00
- **Juniors (1994-1995) individuels et équipes**
masculins – féminins
contrôle 9h00 – clôture 9h15
- **Minimes (1998-1999) individuels et équipes**
masculins – féminins
Contrôle 9h15 – Clôture 9h30

LES EQUIPES sont composées de la façon suivante :

- benjamins/minimes
- cadets/juniors
- seniors

LE SURCLASSEMENT DE 2 COMPETITEURS JUNIORS EST AUTORISE DANS LA CATEGORIE SENIORS

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- Sa tenue personnelle obligatoire : karaté gi / ceinture rouge et ceinture bleue.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé.**

Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive

CONCERNE : les clubs du 92

OBJET : Coupe « Elite » KATA individuel et équipe
Poussins / pupilles / benjamins

SAMEDI 28 JANVIER 2012
Gymnase du Parc
Avenue du Parc
92260 Fontenay aux Roses
Accès par le 10 Avenue J. et M. dolivet

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue
Au plus tard le 13 janvier 2012

Confirmation et contrôle des inscriptions

- **Benjamins (2000-2001) individuels**
masculins – féminins
contrôle 13h30 – clôture 14h00
- **Pupilles (2002-2003) individuels et équipe**
masculins – féminins
contrôle 14h00 – clôture 14h30
- **Poussins (2004-2005) individuels et équipe**
masculins - féminins
contrôle 14h30 – clôture 15h00

LES EQUIPES sont composées de la façon suivante :

- poussins/pupilles

AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISE

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- Sa tenue personnelle obligatoire : karaté gi / ceinture rouge et ceinture bleue.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé.**

Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive

CONCERNE : les clubs du 92

OBJET : Championnat 92 KUMITE Junior individuel et équipe

SAMEDI 28 JANVIER 2012
Gymnase du Parc - Avenue du Parc
92260 Fontenay aux Roses

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue - Au plus tard le 13 janvier 2012

Confirmation et contrôle des inscriptions

- Junior (1994-1995) individuels et équipe
masculins et féminins
contrôle 15h – 15h30

INDIVIDUEL : Aucun surclassement n'est autorisé

EQUIPE : Le surclassement des compétiteurs cadets 2^{ème} année est autorisé / La participation de compétiteurs étrangers est autorisée

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- tenue personnelle obligatoire : Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron réversible bleu-rouge et casque / Coquille pour les masculin.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé**.
Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive

CONCERNE : les clubs du 92

OBJET : Coupe « élite » KUMITE individuel
Poussins / pupilles / benjamins

DIMANCHE 29 JANVIER 2012
Gymnase du Parc - Avenue du Parc
92260 Fontenay aux Roses

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue - Au plus tard le 13 janvier 2012

Confirmation et contrôle des inscriptions

- **Benjamins (2000-2001) masculins et féminins individuels**
contrôle 8h30 – clôture 9h00
- **Poussins (2004-2005) masculins et féminins individuels**
contrôle 9h45 – clôture 10h15
- **Pupilles (2002-2003) masculins et féminins individuels**
contrôle 13h30 – clôture 14h00

AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISÉ

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- tenue personnelle obligatoire : Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron réversible bleu-rouge et casque / Coquille pour les masculin. Le port d'un protège-dents adapté à la taille de l'enfant est autorisé.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé.**

Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive

CONCERNE : les clubs du 92

OBJET : Coupe KATA corporations individuel
Benjamins / Minimes / Cadets / Juniors / Seniors / Vétérans 1,2,3,4
masculins – féminins
Coupe KATA corporations équipe MIXTE
Seniors sans limite d'âge
Coupe KUMITE corporations individuel
Cadets / Juniors / Seniors / Vétérans 1,2,3,4
masculins / féminins
Coupe KUMITE corporations équipe
Seniors sans limite d'âge

DIMANCHE 29 JANVIER 2012
Gymnase du Parc - Avenue du Parc
92260 Fontenay aux Roses

Pré – inscriptions obligatoire à renvoyer à la Ligue - Au plus tard le 13 janvier 2012

Confirmation et contrôle des inscriptions :

Coupe KATA des corporations

- Vétérans 1 (35-45), Vétérans 2 (46-55) , Vétérans 3 (56 ans et +)), Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors individuel et équipe MIXTE
masculins – féminins
Contrôle 15H00 – clôture 15H30

Coupe KUMITE des corporations

- Vétérans 1, Vétérans 2 , Vétérans 3, masculins
 - Cadets, Juniors et Seniors masculins
 - Vétérans 1, Vétérans 2, Vétérans 3, Vétérans 4, féminines
 - Cadets, juniors et seniors féminines
- Contrôle 15H30 – clôture 16h00 individuels et équipes

Catégorie de poids des corporations

LE SURCLASSEMENT N'EST PAS AUTORISÉ

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de :

- Son passeport sportif ayant au minimum deux licences dont celle de la saison sportive en cours
- Un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2011 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé FFKDA).
- Sa tenue personnelle obligatoire : karaté gi / ceinture rouge et ceinture bleue / gants rouges et gants bleus / protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / protèges dents / coquille pour les masculins / plastron pour les féminins.

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription.
- Tout compétiteur non licencié à cette date ne pourra prétendre à participer à la compétition, quand bien même sa demande arriverait entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.
- Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une compétition ne peut être réalisée avec succès que si les horaires sont respectés. En conséquence, **aucun retard ne sera autorisé**.
Les clubs devront être à jour de leur cotisation de Ligue.

La Commission Sportive

**CHAMPIONNAT de LIGUE - COMBATS
ESPOIRS**

Les Championnats de Ligue doivent se dérouler :

- au plus tôt 8 semaines avant les Championnats de France,
- au plus tard 3 semaines avant les Championnats de France.

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés âgés de 18 à 20 ans, ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Et ayant participé aux championnats des départements dans la catégorie des Seniors

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Départements à la Ligue.

SURCLASSEMENT

Le surclassement des compétiteurs Juniors 2^{ème} année est autorisé.

TENUES PERSONNELLES ET OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron pour une combattante / Coquille pour un combattant.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe **AVEC** repêchage pour les 3^{èmes} places pour les catégories de poids.

Par élimination directe **SANS** repêchage pour la catégorie OPEN.

DUREE DES COMBATS

Masculins : 3 minutes pour tous les combats éliminatoires ;

Pour la finale et les combats pour les places de 3^{ème} : 4 minutes.

Féminines : 2 minutes pour tous les combats éliminatoires ;

Pour la finale et les combats pour les places de 3^{ème} : 3 minutes.

ATTENTION

Les catégories de poids sont les catégories de poids des Seniors.

QUALIFICATIONS

Les 2 finalistes de chaque catégorie - les 4 1ers pour l'IDF - sont qualifiés pour le Championnat de France.